

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2019**

DATE DE CONVOCATION : 26 JUIN 2019

DATE D'AFFICHAGE : 26 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 4 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël DURAND, Maire.

Etaient présents :

Mme L. AYRAL Adjointe, Mr M. CHARRON Adjoint
MM et Mmes, A. BERTRAND, Jérôme DURAND, F. FOUREAU, M. LECLERC, C. MICHEL, A.
OUDOT DE DAINVILLE, R. SIMONEAU

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent (e) excusé (e) :

Absent :

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 10

PRESENTS : 10

VOTANTS : 10

Madame Réjane SIMONEAU a été élue Secrétaire

MARCHE DE TRAVAUX – CONTRAT RURAL 2016/2019 – CHOIX DES ENTREPRISES

Vu l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant la consultation lancée le 26 février 2019 sur la plateforme AWS et au BOAMP, pour le marché public de travaux **pour le remplacement de deux bâtiments par trois à l'usage de classe de l'école**, passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée selon les dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La date limite de remise des offres a été fixée au 20 mars 2019 à 18 h 00.

Considérant que la procédure a été allotie :

LOT 1 : DESAMIANTAGE – DEMOLITION

SARL MARELLE – 20 route d'Ecretteville - 76640 ALVIMARE

Siret 451 115 265 00022

Montant des travaux : **36 000.00 € HT**

LOT 2 : GROS ŒUVRE (TERRASSEMENTS FONDATIONS, MACONNERIES)

LE CORRE BTP – 2 route de Dreux - 27650 MUZY

Siret 408 637 916 00029

Montant des travaux : **75 000.00 € HT**

LOT 3 : BATIMENTS MODULAIRE (CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES, D'UN BUREAU ET D'UN DORTOIR)

COUGNAUD CONSTRUCTION – Mouilleron Le Captif CS 40028 – 85035 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Siret 310 601 687 00026

Montant des travaux : **332 000.00 € HT**

Délai global des travaux : début juillet à fin août 2019

Lieu d'exécution : Commune d'OSMOY 78910

Après exposé des motifs, le conseil municipal décide :

d'attribuer le lot 1 à SARL MARELLE

d'attribuer le lot 2 à LE CORRE BTP

d'attribuer le lot 3 à COUGNAUD CONSTRUCTION

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que l'ensemble des documents à intervenir.

La séance est levée à 21 h 00

Pour copie conforme,
OSMOY, le 4 juillet 2019
Le Maire,
Joël DURAND



AYRAL Lydie	FOUREAU Franck
BERTRAND Arnaud	LECLERC Michel
CHARRON Michel	MICHEL Claude
DURAND Jérôme	OUDOT DE DAINVILLE Anne
DURAND Joël	SIMONEAU Réjane